

Deuxièmement, il dit qu'aucune augmentation du prix du gaz naturel n'est prévue. S'il lisait l'Accord de l'Ouest, il constaterait que le prix du gaz naturel a été bloqué. S'il veut bien me suivre, cela figure à l'article 2(i). Le prix devait augmenter de 25c. A l'alinéa (iv) de l'article C de l'addendum du protocole d'entente du 30 juin 1983, il est dit que le prix du gaz naturel devait atteindre 65 p. 100 du prix TRAC, et il ne se situe actuellement qu'à 60.4 p. 100. Il aurait augmenté de 25c. Le député n'ignore sans doute pas que ce prix étant bloqué, les producteurs et les citoyens de l'Ouest versent 450 millions de dollars aux consommateurs canadiens pour créer des emplois. Le député n'ignore sans doute pas non plus que le prix du gaz naturel doit diminuer encore de 150 millions de dollars, une fois les deux taxes supprimées.

Cela dit, j'aurais une question à poser au député. Il ne cesse de réclamer quelque chose d'autre pour l'accord Atlantique parce qu'on supprime le programme d'encouragement du secteur pétrolier dit PEP. Il y a deux mois, il soutenait que le PEP équivalait à un bradage. Maintenant il déplore sa disparition. Qu'il se décide. Le PEP est-il un bradage ou faut-il le maintenir? Que propose-t-il?

• (1710)

M. Waddell: Monsieur le Président, j'aurais trois choses à dire. D'abord, je suis d'accord avec les chiffres que le député a cités concernant la diminution des activités de forage aux États-Unis et au Canada. Il a dit qu'elles avaient diminué respectivement de 7.2 p. 100 et de 33 p. 100. C'est ce que je voulais dire. J'ai dit que le Programme énergétique national était en partie responsable de ce ralentissement d'activités qui se manifestait aux États-Unis mais qui était bien pire au Canada. Voilà ce que j'ai dit dans mon discours, et les chiffres qu'il a cités me semblent acceptables.

En deuxième lieu, pour ce qui est du gaz, les prix n'ont pas monté depuis quelque temps. De façon générale, l'accord évite de parler du gaz. Cette question reste à négocier. C'est le différend qui oppose l'Alberta et l'Ontario. Il sera négocié après les élections en Ontario, à l'automne. Et ce ne sera pas facile. Mais le gaz n'a pas été déréglementé. Sinon, les prix chuteraient. Au grand profit des consommateurs. Mais il faudra attendre la déréglementation.

En troisième lieu, le député veut connaître ma position relativement au programme d'encouragement du secteur pétrolier. Je crois que ma position est tout à fait conséquente. J'ai toujours dit que ce programme était du gaspillage et que ce n'était pas la bonne façon de canadianiser l'industrie. Le PEP est enlevé à la côte est. Si on en croit les ministres de l'Énergie de l'Atlantique et d'autres également, il offrirait effectivement des encouragements. Il n'y avait pas d'autres moyens d'intéresser les sociétés canadiennes. Comme il disparaîtra, il faudra le remplacer. Il faut stimuler la prospection. Les cours mondiaux sont trop faibles pour qu'on exploite Hibernia ou les sables bitumineux. Il faudra inciter les sociétés à continuer de forer. Si le PEP disparaît, il faudra trouver autre chose.

Les subsides

M. Siddon: Et les bénéficiaires?

M. Waddell: Eh bien, si le député est contre tout stimulant, les compagnies ne feront rien parce que le cours mondial est trop faible.

Je pourrais reprendre quelques suggestions que j'ai faites par le passé. D'abord, un régime de stimulation fiscale. Mais le danger, c'est qu'on pourrait en abuser comme on l'a fait pour les super-déductions pour épuisement...

M. le vice-président: Je regrette de devoir interrompre le député. La Chambre veut-elle lui accorder encore deux minutes pour lui permettre de terminer?

Des voix: Non.

M. le vice-président: Comme il n'y a pas consentement unanime, je donne la parole au député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart).

[Français]

Reprise du débat avec l'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart).

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, c'est avec une certaine tristesse que je prends la parole aujourd'hui en ce qui concerne la motion de mon collègue du côté libéral. La motion a pour but de blâmer ce gouvernement progressiste conservateur de son manque d'intérêt à combattre le chômage et aussi de son incompétence dans l'accord énergétique.

Monsieur le Président, à mon avis, il serait important en premier de rappeler quel a été le premier geste de ce gouvernement, principalement du ministre des Finances (M. Wilson) le 8 novembre. Premièrement, ça été de couper pour quatre milliards de projets de création d'emplois. Ces quatre milliards se répartissent environ à un milliard au Québec. Et, malheureusement, tous les députés progressistes conservateurs ont applaudi à cette mesure-là.

Si on examine la ventilation des projets qui ont été coupés par ce gouvernement, on constate, premièrement, dans le programme laitier, 6.2 millions, 2.48 millions au Québec. La Société Radio-Canada, 75 millions, 18 millions au Québec. Tous de la création du chômage. Recherche et développement en matière énergétique, 60.8 millions au Canada, 15.2 millions au Québec. Pêche et océan, 11.7 millions au Canada, 2.34 millions au Québec. Dans le domaine du logement, c'est scandaleux, un domaine essentiel et important pour tout l'ensemble de la population, logement social, 9.6 millions, 2.4 millions au Québec. Dans le programme de remise en état de logements, dont je parlerai un peu plus en détail tantôt, 29.4 millions, 7.3 millions au Québec. Expansion industrielle régionale, un domaine très important pour les régions au Québec et partout au Canada, 200 millions, 50 millions de moins pour le Québec. VIA Rail, 93 millions, 23.25 millions pour le Québec. Le centre d'entretien de VIA Rail que Montréal devait avoir a été complètement repoussé et retardé et pas un mot des députés du Québec à ce sujet-là.